

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2020

PIERRE-YVES
CADALEN



BREST !
à venir !

LE
PROGRAMME
POUR

L'ALTERNATIVE
POPULAIRE



Liste soutenue par
La France Insoumise et Ensemble !

Chères Bretoises, chers Bretois,



Pierre-Yves Cadalen,
tête de liste **Brest à venir !**

Avec la liste **Brest à venir !**, nous avons construit avec détermination des outils pour transformer profondément ce que nous avons en commun : notre ville. Les pages qui suivent présentent pour Brest un horizon neuf.

Notre programme n'est pas un élément de communication politique. C'est un ensemble de mesures destinées à changer la vie. La politique, telle que je la conçois, n'a pas d'autre objectif que de créer les conditions d'une vie heureuse et digne pour tous les habitants. Avec l'équipe déterminée de **Brest à venir !**, je mettrai en œuvre des mesures fondamentales pour accomplir cet objectif : la gratuité des transports en commun, le référendum d'initiative citoyenne local, la redéfinition des quartiers de Brest et l'attribution à chaque quartier d'un budget, un plan industriel pour le port adossé à la transition écologique, ou encore l'ouverture de la Penfeld, de son entrée au fond du fleuve et enfin d'une caravane d'accès aux droits sociaux et politiques.

Nous nous engageons à donner aux citoyens une garantie pour nous rappeler à nos engagements : à mi-mandat, une pétition de 5 000 Bretois pourra convoquer un référendum révocatoire pour décider du maintien de l'équipe municipale. Nous ne pouvons compter sur la seule honnêteté des uns et des autres : la fin du cycle politique ouvert il y a trente ans à Brest l'a assez montré. Sans contrôle citoyen, le pouvoir corrompt ; tout comme l'argent.

Nous ne sommes pas candidats à cette élection pour gérer l'existant, mais pour faire de Brest une ville plus active, plus dynamique, solidaire, démocratique et écologique. L'échelon communal est la base de notre démocratie. Il fonde la République sociale à laquelle nous tenons tant.

Bien des projets dans notre histoire ont d'abord été pensés au niveau de la commune avant d'être généralisés au pays tout entier. Pensons, par exemple, au système de retraites par répartition. Voici ce que je souhaite pour Brest : qu'elle soit une ville inventive, ambitieuse, qui puisse proposer des idées au pays tout entier. Nous entrons dans ce siècle marqué par le changement climatique et les injustices sociales croissantes qu'il nous faut combattre.

Je suis profondément attaché à la solidarité communale : il n'est pas possible de laisser des concitoyens proches de nous dans une situation difficile. Vivre au sein de la même ville nous lie, et la liste **Brest à venir !** porte une attention considérable à ce qui nous unit.

Un mot sur les autres documents que vous allez trouver à portée de main : que penser de François Cuillandre pour le PS, Ronan Pichon pour EELV et Marc Coatanéa pour LREM, quant aux idées qu'ils vous soumettent ? Ils ont été élus sur la même liste lors de la dernière élection. Que souhaitent-ils faire qu'ils n'ont déjà eu l'occasion d'accomplir ?

Nous sommes des gens de conviction, honnêtes et motivés pour nous mettre au service des Bretois. C'est pour changer la vie et construire l'alternative populaire que nous nous présentons, avec cette liste représentant tous les quartiers de Brest et comprenant des professions très diverses.

Nous incarnons un projet positif qui permet de défaire les idées du chacun pour soi, de l'égoïsme et de la haine des autres : dans ces conditions notre liste est en état de l'emporter au second tour.

La campagne que nous portons, et que j'ai l'honneur d'emmener, se construit autour d'une dynamique positive dont vous sentirez le souffle au fil des pages qui suivent. Je souhaite des temps nouveaux pour Brest, comme l'écrivait le poète breton Guillevic :

*« Je dis : douceur, pensant aux heures d'amitié,
À des moments qui disent
Le temps de la douceur venu pour tout de bon.
Cet air tout neuf,
Qui pour durer s'installera »*

Pierre-Yves CADALEN

SOMMAIRE

Le mot de Pierre-Yves CADALEN	2
10 mesures phares pour Brest	
1 POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS	4
2 DES NOUVEAUX DROITS POLITIQUES	6
3 UN POUVOIR RÉEL POUR CHANGER LA VIE DE NOS QUARTIERS	8
4 VIVRE MIEUX, VIVRE AU VERT	9
5 VIVRE BREST, À VÉLO ET À PIED	12
6 BREST, UNE VILLE SOLIDAIRE ET ENTREPRENANTE	14
7 UNE VILLE PACIFIÉE	17
8 FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE À BREST	19
9 POUR UNE POLITIQUE NOVATRICE ET TRANSPARENTE	21
10 BREST, UNE VILLE POPULAIRE	23
Tous ensemble, faisons gagner l'alternative populaire !	26
Les Brestoises et Brestois de la liste Brest à venir !	27

Une partie des colistiers
Brest à venir!



1

POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS

Le tramway, tout comme le bus, doit être gratuit.



Dunkerque, Calais, Compiègne : un mouvement prend de l'importance dans le pays, celui de la mise en place de la gratuité des transports en commun. Nous sommes la seule liste à proposer que Brest devienne la première métropole de France à permettre aux habitants de prendre le bus et le tramway gratuitement. Ce serait un pas en avant considérable dans la marche de cette idée. Nous insistons sur le réalisme de cette mesure : à l'heure du changement climatique, la diminution des émissions de gaz à effet de serre est un impératif non négociable.

Le réalisme n'est pas de tenir des raisonnements aussi absurdes que ceux de l'actuel maire de Brest qui répète à ce propos que « rien n'est jamais gratuit ». Avec ce genre de raisonnement nous pouvons oublier tous nos services publics financés par la solidarité ! Mais l'école, financée par les citoyens, est également gratuite, car l'éducation est un droit fondamental. Nous considérons que la mobilité l'est également : la gratuité des transports en commun permet de rendre ce droit effectif. C'est enfin une manière concrète de redistribuer les richesses. Nous avons rencontré de nombreux habitants qui ne peuvent se déplacer du fait du coût dissuasif des transports. Entre la voiture qui est inaccessible à beaucoup, les transports hors de portée de plus en plus de portefeuilles, la ville n'est pas accessible à toutes et tous. Les personnes aux revenus instables ou trop près des seuils ne peuvent bénéficier des tarifs régressifs. Chacun doit pourtant pouvoir se promener au bord de la rade, vivre dans sa ville, aller au travail sans qu'il en coûte, se déplacer en dépit d'une capacité réduite de mobilité.

Nous avons chiffré cette mesure : les économies engendrées par la suppression de la billetterie et la fluidification du trafic, ainsi que la hausse du versement transport que paient les entreprises de plus de onze salariés financent l'essentiel de la mesure, le reste étant financé par un prélèvement de 1% du budget de la métropole. C'est une dépense minime pour une mesure aussi fondamentale. Nous assumons ce choix politique essentiel qui répond aux urgences de notre époque, pour la justice sociale et climatique.

- **Gratuité des transports en commun :** bus et tram pour tous !
- **Amélioration du service et investisse-**

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

BUDGET GLOBAL DES TRANSPORTS

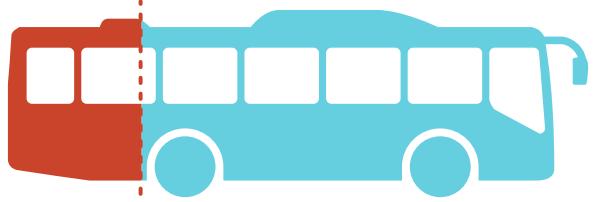
23 %
Part financée
par les usagers



C'est-à-dire aujourd'hui :

11,8 M€
RECETTES
DES VENTES
TICKETS ET ABOUNEMENTS

C'est vous, usagers, par l'achat de vos titres de transport, qui payez ces 11,8 M€.



77 %
Part financée
par la collectivité

BREST !
à venir!

4,4 M€
Versement transport
entreprises de plus
de 11 salariés

4,6 M€
Participation
Métropole

11,8 M€

2,8 M€
Économies
sur billetterie,
contrôles, ...

VOUS N'AVEZ PLUS À PAYER
VOS TITRES DE TRANSPORT.

ment dans un réseau qui dessert les quartiers délaissés aujourd'hui, comme Kérinou, Lambézellec ou Saint-Pierre

- **Une ville plus accessible :** pour les personnes à mobilité réduite, la gratuité est une opportunité
- **Une mesure financée (détails ci-dessus) :**
 - Hausse du versement transport : 4,4 millions
 - Suppression du service billetterie
 - Fluidification du trafic
 - Prélèvement d'1% du budget de la métropole : 3 millions d'euros

Une mesure d'égalité et de justice sociale pour donner un droit réel à se déplacer dans la ville

La gratuité du service public des transports permettra de développer le réseau en créant de nouvelles lignes de bus en plus de la deuxième ligne de tram. Nous favoriserons la fluidité des transports publics par la suppression du temps de billetterie et de contrôle. Les villes ayant mis en œuvre la gratuité des transports ont observé une augmentation rapide de la fréquentation (hausse de 70 % à Dunkerque les deux premiers mois). Cela permettra d'augmenter la fréquence de passage sur

les lignes secondaires et de dynamiser la vie de quartiers actuellement mal desservis. Plus de monde dans les transports et dans les rues, c'est aussi plus de mixité sociale, plus de sécurité et moins de tensions. Le développement du vivre ensemble dans les transports, accompagné par un renforcement du corps des médiateurs, participe de la pacification de la ville (voir mesure phare numéro 7, page 19).

Face à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité, la gratuité des transports permet d'engager pleinement la lutte contre le réchauffement climatique sur le territoire de la métropole.

Nous allons rapidement assainir l'air de la ville en diminuant le nombre de voitures individuelles, pour les usagers occasionnels comme réguliers, ce qui aura pour effet de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines. Nous allons également expérimenter des navettes maritimes, intégrées au réseau de transports gratuits, qui relieront Plougas-tel au technopôle en passant par le Moulin blanc et le port de commerce.

2

DE NOUVEAUX
DROITS POLITIQUES

Ce n'est un mystère pour personne : les institutions politiques ne sont aujourd'hui plus légitimes et le lien entre la majorité des citoyens et les représentants s'est considérablement distendu. Qu'un maire mis en examen se présente après trois mandats et une usure certaine dans l'exercice du pouvoir, que son vice-président de métropole EELV fasse une liste pour mieux le rejoindre au second tour : voici qui n'arrange rien à l'affaire.

IIl ne suffit plus de faire valoir l'honnêteté de la liste, l'engagement constant, la cohérence de vies consacrées à l'intérêt général, pour convaincre de la sincérité de notre démarche. Il faut donner une garantie institutionnelle : c'est le sens de la création d'un droit de révocation à mi-mandat. Si l'équipe élue ne tient pas ses engagements pris devant les citoyens, alors ceux-ci pourront déclencher un référendum révocatoire : voici du concret pour rendre les élus réellement responsables.

Les élus ne sont pas en surplomb, au-dessus de la population : c'est aux citoyens qu'ils doivent leur pouvoir et ils doivent s'en rappeler constamment. Le peuple doit pouvoir intervenir dans la vie commune : c'est le sens de la création d'un référendum d'initiative local qui permettra aux Brestois de pro-

poser un projet au vote de tous les citoyens. Si la mesure est acceptée elle sera automatiquement adoptée par le conseil municipal. Nous sommes convaincus d'une chose : si le rôle et l'autorité politique des représentants sont essentiels, ceux-ci ne peuvent tout connaître ni savoir mieux que les habitants les problèmes prioritaires du quotidien. C'est pourquoi nous créerons ces nouveaux droits politiques.

Responsabilité et exemplarité des élus, pouvoir citoyen renforcé : nous sommes la seule liste en état de rétablir une autorité politique forte et respectée, tout en démocratisant fortement la vie de la commune et de la métropole. L'articulation entre ces éléments est de nature à renouer ce lien nécessaire à notre vie commune, entre les institutions et les citoyens.



- Votation citoyenne dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat sur tous les grands sujets communaux
- Accorder le droit de vote aux personnes étrangères résidant sur le territoire communal lors des votations citoyennes
- Référendum d'initiative populaire dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat dès lors qu'une pétition réunissant au moins 5 % des habitant.e.s est constituée
- Instaurer des comptes rendus annuels de mandats
- Mettre en place un référendum révocatoire, au plus tôt à mi-mandat et sur la base d'une pétition réunissant au moins 5 % du corps électoral élargi aux personnes étrangères vivant sur le territoire
- Moment de participation citoyenne lors de chaque conseil municipal, avec un droit d'interpellation du conseil par les citoyens. Cette interpellation s'organise 48 heures à l'avance (par mail, par courrier papier ou par un formulaire facilement disponible sur internet ou en mairie), avec une garantie de réponse en conseil. Les prises de parole seront limitées à 10 minutes afin de permettre l'expression de toutes et tous. La caravane des droits collectifs informera sur ces droits ainsi que sur les conseils à venir.
- Garantir l'accessibilité de la salle du conseil et mettre en place un service de garderie
- Publication des rendez-vous avec les représentants d'intérêt privé
- Signature de la charte ANTICOR

Inclure les citoyen.ne.s

- Ouvrir l'ensemble des instances participatives aux personnes étrangères résidant sur le territoire communal
- Filmer et diffuser en direct sur le site de la municipalité les ouvertures d'enveloppe pour l'attribution des marchés publics
- Mise en ligne des délibérations, amendables, une semaine avant les commissions du conseil municipal
- Captation vidéo des commissions avant conseil
- S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles (langage facile à lire et à comprendre,



Pierre-Yves Cadalen
au marché de Saint-Louis

- sous-titrage, LSF (Langue des Signes Française), version audio)
- Créer un forum citoyen numérique communal ou intercommunal sur lequel s'organiseront des débats, des consultations, des co-élaborations de textes ou de projets, en complément des autres formes de participation
- Favoriser dans chaque collectivité des événements réunissant des citoyen.ne.s, des élue.e.s, des développeur.se.s, des associations, dans le but d'améliorer les outils, numériques ou autres. Les solutions développées dans ce cadre deviendront un bien commun
- Les données publiques sont un bien commun. Elles seront mises à disposition des associations et de la communauté citoyenne pour assurer la transparence et encourager les initiatives ; elles maintiendront à jour la contribution brestoise à OpenStreetMap (service de cartographie alternatif et libre).

3

UN POUVOIR RÉEL POUR CHANGER LA VIE DANS NOS QUARTIERS

Le pouvoir citoyen est un axe central de notre programme : il doit se décliner par une réorganisation générale des prises de décisions collectives. Le budget participatif aujourd’hui proposé par la mairie n’est pas assez conséquent : s’il suscite l’espoir par la constitution de nombreux projets intéressants, il déçoit autant par l’impossibilité d’en accomplir bon nombre. C’est pourquoi un quart du budget d’investissement sera rendu aux Brestois qui pourront en disposer comme ils le souhaitent. Ils seront accompagnés et soutenus dans leurs démarches.

Pour cela, il n'est pas possible de conserver la division administrative actuelle : les quartiers actuels sont beaucoup trop vastes pour permettre aux habitants de se saisir réellement de ce qui se passe dans leurs lieux de vie au quotidien. À titre d'exemple Bellevue compte plus de 20 000 habitants ! Cette division actuelle ne correspond d'ailleurs pas aux quartiers vécus par les habitants : Kerourien, Kerangoff, Saint-Martin ou encore Keredern ne sont en effet pas des quartiers administratifs. Nous souhaitons redessiner intégralement la carte des quartiers de Brest, afin que les décisions sur la vie des quartiers soient à la portée du pouvoir des citoyens.

Recouvrance, quartier emblématique de Brest



Nous pensons que les conseils consultatifs de quartiers ne sont pas des instances démocratiques : ils ont été créés uniquement pour prêter une oreille aux habitants, sans tenir compte de leur opinion. Nous souhaitons créer des conseils démocratiques par quartier pour que les citoyens décident des projets d’investissement. Changer la ville passe par l’attribution de pouvoirs concrets aux citoyens brestois. Nous nous y engageons.

- Contrôle citoyen de la gestion des services publics locaux; ouverture de la commission consultative des services publics locaux à toutes les associations et aux citoyens qui le souhaitent, avec la possibilité d’auditionner des expert.e.s et d’obtenir tout document pertinent
- En complément des autres formes de participation, un forum citoyen numérique communal et métropolitain sera créé et sur lequel s’organiseront des débats, des consultations, des co-élaborations de textes ou de projets
- Au sein des sept quartiers brestois, création d’entités correspondant aux quartiers historiques de Brest, auxquelles les habitants pourront plus facilement s’identifier. Ces nouveaux conseils démocratiques et paritaires de quartier, constitués pour partie de tirés au sort, permettront une plus juste représentation citoyenne et redynamiseront la vie de quartier. De plus ils favoriseront l’émergence des avis et propositions des habitants.
- Création d’un budget participatif significatif : il commencera à 10 % et atteindra 25 % des dépenses totales d’investissements d’ici la fin du mandat. Les nouveaux conseils de quartier auront un pouvoir de décision sur les investissements prioritaires à réaliser pour le bien-être commun.

VIVRE MIEUX, VIVRE AU VERT

4

L'écologie est la question politique centrale de notre siècle. Il faut l'aborder avec sérieux, et avec la conscience de l'ampleur du problème : le changement climatique est commencé, nous sommes entrés dans la sixième phase d'extinction des espèces. Quiconque envisage la question posément se rend compte qu'il y a une incompatibilité profonde entre la perpétuation du capitalisme et la survie de l'espèce humaine. C'est donc en faisant avancer la coopération, sphère non marchande, à partir d'une conception sociale refusant la société de consommation qu'il nous faut considérer une politique écologique conséquente.



Notons que Brest a beaucoup de retard en la matière : la municipalité a confié le marché de la cantine scolaire à la Société bretonne restauration service (ancien Sodexo), entreprise transnationale qui collabore avec les pires pollueurs, Bayer-Monsanto en tête. Elle a également brillé par son inaction sur les mobilités actives, coupé des arbres à tort et à travers et poussé le vice jusqu'à retirer une partie de ses terres à une exploitation agricole biologique, la ferme de Traon Bihan. Notons également qu'EELV a localement contribué à cet échec patent, et prétend aujourd'hui se faire un nouvelle santé tout en souhaitant rejoindre la liste de François Cuillandre au second tour : le prix de leurs places, c'est l'inaction écologique.

Nous sommes la seule liste écologiste dans cette élection : c'est l'ensemble de l'aménagement du territoire qu'il s'agit de revoir, à commencer par l'ouverture de la Penfeld à des activités civiles, de l'entrée jusqu'au fond. Cela permettrait par exemple d'installer des moulins hydrauliques pour produire de l'énergie. Il faut engager un bras de fer

avec l'État pour que des investissements publics viennent mettre Brest au service du pays et de la nécessaire planification écologique : des milliers d'emplois directs et induits sont en jeu ! L'agriculture biologique doit, elle aussi, prendre une place centrale : une ceinture maraîchère existait auparavant autour de Brest, voici ce qu'il nous faut retrouver. Ainsi, les cantines scolaires seraient approvisionnées en légumes par les agriculteurs locaux. Nous refuserons la logique d'accroissement de la production de déchets et irons vers la fermeture d'un des deux fours du Spernot. L'ensemble de ces mesures vise à faire de Brest une ville résiliente au changement climatique.

Il faut en finir avec le bétonnage anti-écologique. L'actuelle majorité a multiplié les zones d'activité commerciale en périphérie de la métropole : cela a affaibli le petit commerce en centre-ville et poursuivi un processus destructeur des terres agricoles autour de la ville. Notre politique sera articulée autour d'un urbanisme résolument écologique et social : densification du tissu

La rade, un trésor que partagent toutes les Bretoises et tous les Bretois.

urbain et constitution d'une ceinture maraîchère pour faire de Brest une ville résiliente au changement climatique. L'urbanisme nécessaire aujourd'hui suppose de rompre avec la logique de la société de consommation. Nous mettrons en œuvre un grand plan de lutte contre la pollution lumineuse. Le maire actuel croit que la gloire de l'action politique c'est de faire couler sans cesse du béton: c'est une vanité mal placée et une conception à courte vue de l'action commune. Nous œuvrerons collectivement pour la solidarité, la fraternité humaine et la justice sociale, loin des errements mégalomanes qu'un pouvoir personnel occupé trop longtemps peut entraîner.

Enfin, la mise en place de la gratuité des transports en commun est de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. C'est également en ce sens que Brest peut contribuer à l'atténuation du changement climatique et à la diminution de la pollution liée aux voitures. Cette pollution menace notre santé à toutes et tous. Dans le même mouvement nous favoriserons les mobilités douces, en étendant les zones piétonnes et renforçant la place du vélo par la mise en place de pistes reliant les différents établissements scolaires. Le problème écologique est global mais nous pouvons le prendre à bras le corps; c'est ce que **Brest à venir!** défend avec conviction pour faire de Brest une métropole modèle en France.

Brest métropole contribuera activement à l'objectif global de relocalisation de l'économie, en particulier à son application à l'agriculture :

- Libérer les champs des pesticides et des intrants chimiques grâce à une politique métropolitaine de préemption des terres agricoles et de contractualisation avec les paysans qui s'y installent, garantissant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Moins d'importation de produits agricoles (en particulier de soja ou autres céréales pour l'alimentation animale)
- Moins d'importation d'énergie consommée pour l'agriculture : que ce soit du gaz ou du fioul pour chauffer les serres, du gasoil

pour les tracteurs ou de l'électricité pour les hangars à poules

- Des filières agricoles de qualité pour la consommation locale.
- Moins de transports liés à l'agriculture que ce soit pour l'épandage, le transport des effluents ou l'abattage

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

- Soumettre toute décision de la ville ou de la métropole à une vérification de la compatibilité avec les objectifs climat du territoire, avec pouvoir de renvoi
- Favoriser les transports non polluants et le partage des moyens de transport
- Engager la bifurcation énergétique : sobriété et énergies renouvelables
- Anticiper sur les nouvelles normes sur les constructions neuves pour atteindre au plus vite des habitats actifs
- Par une coopération avec la région et la CCI, rendre possible le branchement électrique des plus gros bateaux en zone portuaire, et leur interdire de brûler du carburant à l'arrêt
- Entamer une réflexion sur la méthanisation domestique dans les élevages au détriment de l'épandage au niveau de la métropole

Libérer et protéger les sols

- Mettre fin à l'étalement urbain et l'artificialisation des terres (Traon Bihan, Restic, mais aussi les nombreuses ZAC et lotissements de la métropole)
- Favoriser la mise en place de Zones Agricoles Protégées; interdire les pesticides de synthèse près des habitations (150 m)
- Stopper l'agrandissement des zones commerciales périphériques
- Sanctuarisation des terres arables
- Libérer des terrains artificialisés par un processus inverse
- Dépolluer les zones mises en danger (mettre en place des audits afin de savoir quel type de dépollution peut être mise en place)
- Contrôle continu de la qualité de l'eau des rivières et des captations pour l'eau du robinet (chimique et bactériologique), lutte active contre les polluants identifiés

- Mettre en place un plan d'investissement afin de devenir propriétaires de terres à proximité des lieux de captation de l'eau de Brest sur le territoire de la métropole et imposer des baux en agriculture bio
- Reconstituer une ceinture maraîchère autour de la métropole pour approvisionner l'alimentation

Transition écologique

- Débat citoyen annuel d'orientation écologique, visant à mettre en œuvre la règle verte sur le territoire
- Mettre en place des outils afin de mesurer l'impact climatique de nos actions
- Réduire les pollutions visuelles, sonores, lumineuses et électroniques dues à la publicité et aux vitrines;achever le passage des lampadaires en LED
- Engager la commune en faveur de la condition animale en soutenant les associations de la protection animale et les refuges
- Agir en réseau : villes en transition, autres villes dans même démarche
- Toujours intégrer une option « sans produits carnés » dans les cantines municipales et le portage de repas à domicile
- Développer des actions éducatives sur les temps scolaires, partenariats éducation nationale/éducation populaire, en faveur de la transition écologique
- Actions d'éducation populaire à la transition écologique pour tous les habitants (impliquer les habitants dans la lutte active contre le réchauffement climatique et pour la protection de la biodiversité)
- Aller vers la sobriété numérique : augmenter la durée de vie des équipements de la collectivité, développer les filières du réemploi et de la réparation et mettre en place un plan d'éducation à la sobriété numérique
- Accompagner les entreprises et les start-up du territoire dans une démarche de contraction de leur impact climatique

Déchets : vers une ville zéro déchet

- Réduire la production de déchets des collectivités: inclure une clause « déchet » dans les appels d'offres. Impliquer les différents services dans une politique d'exemplarité en visant le zéro déchet

(recyclage et réduction des déchets à la source) dans le cadre du plan d'action pour le climat Brest 2019-2025

- Incitation à utiliser des contenants réutilisables
- Action spécifique sur la restauration collective publique
- Faciliter le recyclage pour tout ; s'assurer que le coût ne dissuade pas les acteurs
- Favoriser l'émergence d'un système local de consigne pour le lait, les yaourts, la bière... en montant des partenariats avec les agriculteurs et les brasseurs
- Éteindre l'un des deux fours du Spernot durant le mandat après la réalisation de l'isolation thermique de l'hôpital et des logements chauffés par le réseau de chaleur
- Installer des cendriers spéciaux afin de recycler les mégots et inciter les lieux publics et privés à les recycler
- Interdire les prospectus sur l'espace public et lutter contre la publicité dans les boîtes aux lettres
- Objectif - une recyclerie pour 25 000 habitants - d'ici la fin du mandat

De la nature dans la ville

- Création d'un parc paysager et arboré par quartier: planter dans chaque quartier des espaces de jardins partagés et de vergers ou des espaces végétalisés
- Sensibilisation des scolaires, création de jardins, vergers, potagers scolaires
- Création d'une grainothèque municipale
- Fermes municipales et fermes urbaines incluant des objectifs de formation et de retour à l'emploi
- Planter plus d'arbres dans la ville et mettre un terme à la politique actuelle d'abattage massif et chaotique ; inclure les habitants dans l'évolution du paysage urbain, favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers et diversifier les espèces plantées
- Mettre en place des trames bleues et vertes au sein de la ville tout en prévoyant l'intégration progressive de la Penfeld à la ville
- Développer des passages en stabilisé, limitant l'imperméabilisation des sols
- Mettre en place des jardins scolaires et petits élevages dans les écoles, avec des enseignants volontaires ou par un partenariat avec une structure d'éducation populaire

5

VIVRE BREST, À VÉLO ET À PIED

La liberté d'aller et venir fait partie de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. La ville et le pays de Brest héritent d'une urbanisation et d'aménagements publics voués à l'automobile. Les routes structurent l'urbanisme au détriment des convivialités urbaines, des déplacements libres et sécurisés des enfants et des jeunes, des rencontres entre toutes les générations. La mobilité est un droit fondamental, l'action publique se doit de l'assurer. L'évolution vers les mobilités plus écologiques se fera par le soutien à celles-ci, évitant une taxation socialement injuste des transports contraints.

La ville se doit de devenir accueillante aux transports actifs en réorganisant les rues pour s'adapter à la diversité des usages et des situations personnelles, qu'elles soient imposées par le handicap ou induites par l'accueil des jeunes enfants. La vie doit renaître dans chaque quartier avec ses commerces et ses activités à proximité des habitations. Les personnes à mobilité réduite, du fait d'un handicap ou d'une entrave passagère, doivent être pleinement considérées dans l'aménagement territorial. La politique piétonne et cycliste est donc importante pour notre vie collective, et s'articule tout à fait avec la gratuité des transports en commun, afin que nous nous réappropriions la ville.

Mesures

- En complément du transport en commun gratuit, nous transformerons la ville pour favoriser les déplacements actifs inclusifs : personnes en situation de handicap, à mobilité réduite, avec enfants en poussette, ...
- Nous renforcerons la multimodalité et les modalités complémentaires par un réseau de transport en commun dense, des parkings à vélo, des accroches pour vélos sur les bus. L'application Bibus les intégrera pour aider à mieux en profiter.
- Nous étendrons le réseau cyclable urbain en y intégrant les écoles et les collèges et le rendrons plus visible pour les voitures. Nous porterons une attention particulière au franchissement des intersections : sas vélos et feux clignotants, parcours identifiés dans les situations complexes.
- Nous développerons un réseau cyclable au service des mobilités quotidiennes (travail et loisirs), incluant toute la mé-

tropole, et connecté au pays de Brest. Nous installerons des stationnements sécurisés pour les vélos en ville, à ses portes ainsi que dans les habitats collectifs et dans les quartiers.

- Nous inciterons les habitants à utiliser les mobilités actives de proximité. L'avenir est à la ville du quart d'heure où tous les services sont accessibles à proximité.
- Nous hiérarchiserons et organiserons les voies (contournements, desserte, quartier), en mettant globalement la ville à 30 km/h, et en limitant les 50 km/h aux axes structurants. Nous généraliserons les sens uniques pour les voitures avec des parkings d'un seul côté ; ceci pour mettre en place des double-sens cyclables, étendre les trottoirs et végétaliser une partie de la chaussée. Nous améliorerons la place des piétons dans la ville : les centre-bourgs seront aménagés en zones apaisées ou de rencontre, et les abords des écoles seront rendus piétonniers. Le centre-ville piéton sera élargi. Nous créerons des zones apaisées (20 km/h, priorité aux piétons) dans chaque quartier.

Institutions

- Nous créerons un comité de pilotage métropolitain des mobilités dont le mandat sera de garantir à chacun le droit fondamental au déplacement : représentation des associations brestoises, métropolitaines, accueil des représentants des institutions du pays de Brest, de la préfecture du département et des associations d'usagers et de consommateurs.
- Nous soutiendrons la création d'un comité de suivi indépendant, dans lequel



une large place sera faite aux associations de promotion et de défense des mobilités actives.

- Nous créerons un service mobilité active qui aura pour mission de porter la part de ces modalités à plus de 8 %. Il soutiendra la création d'ateliers collaboratifs d'entretien des vélos dans les quartiers et il accompagnera le développement du vélo chez les agents municipaux.
- Nous anticiperons l'arrivée significative des petits véhicules électriques (trottinettes, mono-roues) en prévoyant le partage de l'espace public.
- Nous déployerons des Agents de la Surveillance de la Voie Publique (ASVP), sans tolérance sur le stationnement gênant, et réprimant les incivilités (déchets, publicité); ils se déplaceront à vélo dans la ville.

Expérimentations

Saint-Martin, quartier idéal pour le vélo

- Étendre les parkings et parkings-relais vers le haut plutôt que par étalement et végétaliser leur sommet
- Permettre l'installation de loueurs de vélo à proximité des parking-relais
- Permettre d'accrocher des vélos à l'extérieur des bus
- Installer des cyclocables ou tire-fesses vélo dans les rues en pente
- Instaurer une journée sans voiture
- Mettre en place des pédibus autour des écoles
- Systématiser l'apprentissage du vélo dans les écoles publiques, usage comme entretien, ceci dans une rue à proximité adaptée ; permettre aux plus grands élèves de primaire d'emprunter un vélo et prévoir des abris dans chaque école

6

BREST, UNE VILLE SOLIDAIRE ET ENTREPRENANTE

Tout le monde s'en rend compte : Brest a besoin de nouvelles formes de solidarité ! Nous sommes déterminés à donner du sens à l'action sociale afin qu'elle remplisse sa mission première : toucher celles et ceux qui en ont le plus besoin. Créer des droits sociaux ou politiques, sans que les citoyens soient informés de leur existence et les fassent valoir, revient à exclure une partie du peuple de la fraternité républicaine.

Pour lutter contre la pauvreté et garantir un revenu minimum à chaque habitant.e de notre ville nous avons besoin de mettre en place des dispositifs innovants en nous inspirant de ce que d'autres communes ont inventé ces dernières années. Nous allons mettre en œuvre une politique solidement ancrée dans les principes qui nous tiennent tous à cœur : la justice sociale et le partage des richesses. La caravane d'accès aux droits sociaux et politiques fait partie de cette démarche : pour lutter contre le non-recours aux droits nous allons monter un service chargé d'aller au contact des Brestoises et des Brestois afin de les informer de leurs droits. Il s'agira également d'informer nos concitoyens quant aux droits référendaires d'initiative et de révocation.

La solidarité s'appuie également sur le dynamisme économique et une politique ambitieuse pour faire vivre l'économie brestoise, tant sur le port que pour le commerce du centre-ville. Brest doit avoir une politique industrielle articulée au développement des énergies marines renouvelables, en termes de recherche et de production. Brest, lorsqu'elle était dynamique, l'était à partir de son port : c'est en ouvrant la Penfeld et en redynamisant l'économie maritime que nous retrouverons de l'emploi, de l'activité, et que la vie sera plus agréable à Brest. Telle est l'ambition de notre liste : que Brest soit une ville fondée sur la solidarité, puissamment entreprenante et dynamique.

Informer sur les droits sociaux pour lutter contre le non recours aux aides sociales : création d'une caravane des droits sociaux et politiques

Nous allons commencer par faire en sorte que chaque Brestoise et Brestois puisse bénéficier de ses droits sociaux de base

et exercer ses droits politiques. Nous déplorons qu'un tiers des personnes éligibles au Revenu de Solidarité Active (RSA) ne le demandent pas et que le taux d'abstention soit aussi élevé à Brest. Il en va de même pour de nombreuses aides, prestations sociales et dispositifs d'insertion professionnelle (prime d'activité, APL, PUMA (ancienne CMU), aide à la complémentaire santé, ATA, AME, aménagement de l'habitat, CLIC, MDPH...). Ils sont pourtant de puissants leviers de réduction des inégalités sociales et d'amélioration de la qualité de vie, dans le respect de la dignité de chacun. Des permanences seront assurées dans tous les quartiers de la ville afin de faire connaître à tous les habitants leurs droits sociaux et politiques. Elle sera dotée de travailleurs, d'assistants sociaux et d'écrivains publics qui auront pour mission d'assister les Brestoises et les Brestois dans la réalisation de leurs démarches administratives. Elle aura d'ailleurs comme attribution de rappeler aux citoyens les dates des conseils municipaux et leur droit citoyen d'interpellation. Enfin, nous organiserons des porte-à-porte sociaux afin de rendre les droits accessibles à tous, y compris aux personnes socialement isolées. Ces dispositifs seront mis en place en collaboration avec les Maisons Pour Tous, les Centres Sociaux et les Patronages Laïques et autres associations de quartier.

Brest a toujours été une ville qui fourmille d'associations. Nous ne pouvons pas concevoir de perdre la formidable dynamique que représente l'engagement de nos concitoyennes et concitoyens dans la vie associative. Loin de nous limiter à des subventions de projet nous soutiendrons vigoureusement et durablement le tissu associatif brestois en accordant des subventions de fonctionnement et en mettant à disposition des locaux entretenus.

- Un schéma cohérent sur la ville sera défini avec toutes les associations qui interviennent déjà dans le domaine de l'action sociale. Il conviendra de faire une analyse des actions menées sur le territoire et de permettre le développement de ces associations. Une attention plus particulière sera apportée à la Santé publique, l'accueil des migrants, des personnes en situation de précarité, des personnes victimes de violences et des personnes éloignées de l'emploi. La ville doit être engagée pour améliorer et faciliter l'action sociale et médico-sociale. Un suivi régulier permettra d'adapter et de renforcer les actions de santé publique.
- Les subventions municipales seront réévaluées en fonction des besoins réels du Point H qui assure une mission essentielle en matière de santé publique et communautaire et également pour le CCAS, acteur institutionnel au cœur de l'action sociale.
- Nous faciliteront les actions de santé publique à l'initiative des habitants ou des associations.
- Nous augmenterons le fonds d'urgence sociale et accompagnerons les agents du CCAS pour son attribution.
- Nous devons répondre aux besoins des personnes vieillissantes : trop de personnes et leurs familles sont souvent en grande difficulté face à la perte d'autonomie. Nous nous engageons à soutenir les associations qui œuvrent pour les personnes âgées, aussi bien au domicile qu'en structure d'hébergement. Nous développerons des formes d'habitat innovantes pour les personnes âgées à revenus modestes (alternatives à l'Ehpad ou à la Résidence Service). Nous proposerons la création d'une structure d'hébergement pour les personnes vieillissantes des CHRS ainsi que la création de places d'hébergement pour les personnes handicapées vieillissantes.

Face aux urgences climatiques émergentes, il devient impératif de réévaluer les politiques de la ville sur le plan énergétique tout en tenant compte de la réalité du terrain social. Il paraît également indispensable de réévaluer les urgences sanitaires

Le port de commerce,
un atout majeur pour
l'économie brestoise





Les grues du port de commerce, reconnaissables entre toutes

afin de répondre aux besoins socio-médicaux lors de l'accueil des nouveaux arrivants. La ville et la métropole doivent se positionner sur le plan de l'emploi et innover en matière fiscale afin de favoriser l'implantation des nouveaux commerces.

Energie

- Audit de la SPL Eau du Ponant pour réaliser un passage en régie publique, en collaboration avec toutes les communes impliquées. Ceci permettra une reprise en main de la tarification avec un tarif progressif ; nous supprimerons les pénalités de retard.
- Négociation d'un tarif préférentiel avec les fournisseurs d'électricité et de gaz. Négocier une convention avec eux pour empêcher les coupures d'énergie chez les habitants.

Immobilier

- Communication et soutien administratif pour les propriétaires privés afin d'améliorer l'accès aux aides d'état
- Incitation fiscale à ne pas laisser les locaux commerciaux vides (TFC), ni les logements inoccupés (THLV)
- Plan de réhabilitation et d'adaptation des locaux vides ou insalubres
- Foncier solidaire pour faciliter, sur le long terme, l'accès à la propriété des ménages modestes, en dissociant la propriété du bâti (ménage) de celle du foncier (collectivité)

Emploi

- Création d'un poste d'adjoint à l'emploi
- Expérimentation du dispositif territoires zéro chômeur de longue durée
- Audit de la pertinence des emplois au regard des urgences écologiques et sociales au sein de la municipalité
- Conduire un audit du polder : est-il exploitable ou pas ?
- Développer de la filière de déconstruction navale
- Revendiquer auprès de l'État que les navires militaires neufs soient construits dans des chantiers nationaux, en priorité à Brest
- Récupération des parcelles occupées par la Marine mais sous-utilisées dans le secteur de la Penfeld pour installer des industries relatives aux énergies marines renouvelables (éoliennes offshore, hydroliennes, ...)
- Développer le secteur de la déconstruction navale et de la pièce détachée marine de seconde main pour faire du port de commerce un pôle à la fois écologique et économique
- Engagement du maire à soutenir les personnels hospitaliers lors des conseils de surveillance.
- Agir sur la fiscalité/baux locatifs des locaux restés vacants pour faciliter l'installation de nouveaux commerces
- Favoriser l'installation de petits commerces pour lutter contre les hypermarchés et reconstituer des liens sociaux quotidiens

UNE VILLE PACIFIÉE

L'apaisement des tensions sur le terrain municipal ne peut pas passer par la création d'un corps de police municipale, ni par l'instauration de systèmes de vidéosurveillance, moyens tout aussi coûteux qu'inefficaces. Nous ferons un choix politique clair : la pénurie de policiers à Brest ne sera pas compensée par une police municipale qui justifiera davantage aux yeux de l'Etat son désengagement. Les forces politiques prétendant que de telles mesures apporteraient des résultats sont coupables de démagogie. Le rapport de force doit être établi avec l'Etat pour exiger l'augmentation des effectifs de la police nationale pour ouvrir des commissariats de quartier, à des horaires intelligents et à proximité des habitants.

La tranquillité publique passe par le respect des règles de vie commune : nous créerons un service uniifié de médiateurs, formés et nombreux, qui permettra d'apaiser les tensions lorsqu'elles arrivent. L'autorité politique doit également avoir toute sa place : les élus ont un rôle dans la reconnaissance de l'autorité publique. Le maire est officier de police judiciaire. Il peut rappeler à l'ordre ceux qui refusent la médiation.

Mais il est surtout essentiel de faire en sorte qu'elles n'arrivent pas : c'est l'enjeu d'une politique qui refuse l'abandon des quartiers populaires, qui renforce l'éducation populaire et la culture dans ces quartiers, qui lutte contre toutes les discriminations et les addictions. La République, c'est le respect des lois. La République sociale, c'est la justice des politiques publiques. Notre politique en matière de sécurité articule ces deux dimensions fondamentales de notre vie commune.

Soutenir les quartiers délaissés

- Casser lennui dans les quartiers délaissés: débloquer les financements dont les lieux d'animation socio-culturelle ont cruellement besoin, favoriser l'ouverture de commerces et soutenir les initiatives en matière d'artisanat
- Mettre en réseau les travailleurs sociaux de la ville
- Renforcer les effectifs et les moyens des services publics dans les quartiers délaissés en créant un réseau enfin uniifié qui regroupera les médiateurs, les animateurs, les éducateurs de prévention, les assistantes sociales, les gardiens d'immeubles, le service des sports, les relais de quartier et la police (cf. diagnostic de terrain de Pontanézen)



- Mettre en place une plateforme pour faire un bilan des actions menées quartier par quartier
- Construction de préaux, espaces publics couverts pour favoriser les rencontres dans les quartiers, avec barbecues collectifs et mobilier pour favoriser les rencontres au pied des immeubles

Lutter contre les discriminations et les violences

- Créer un observatoire des discriminations et des violences
- Soutenir les structures d'accueil et d'hébergement pour les personnes victimes de violences ou de discriminations permettant de les accompagner, au besoin, dans leurs démarches administratives et/ou judiciaires
- Lancer une campagne municipale de débanalisation de la violence
- Plan de lutte communal contre le racisme, le sexism, les handiphobies, les discriminations et les violences envers les per-

- sonnes LGBTQ+ en coopération avec les associations
- Programme d'information et de sensibilisation dans les établissements scolaires, centres de loisirs et clubs sportifs
 - Amélioration des conditions d'accueil pour les gens du voyage et facilitation de la scolarisation des enfants.
 - Lutter contre les publicités discriminantes
 - Généraliser la mise en place de boîtes à dons dans tous les quartiers pour favoriser les relations entre les habitants
 - Lutter contre les addictions et les comportements à risque
 - Campagnes de prévention et de sensibilisation aux dangers des addictions : tabac, drogues, alcool, jeux...
 - Face aux limites de la politique de prohibition, renforcer, en lien avec les associations spécialisées, le suivi sanitaire et social des usagers de drogue
 - Combattre l'addiction à la surconsommation
 - Mettre à disposition des enseignant.e.s du primaire les ABCD de l'égalité et favoriser l'intervention d'associations engagées pour l'égalité dans les écoles

Un urbanisme et des équipements municipaux pensés pour toutes et tous

Les Brestoises et Brestois sont inégaux dans l'appropriation de l'espace et dans la façon de vivre la ville. C'est un problème politique qui concerne avant tout les femmes les plus âgée.e.s et les habitant.e.s des quartiers populaires. Nous repenserons l'urbanisme, les mobilités, l'aménagement de l'espace et les infrastructures municipales afin que l'espace public puisse accueillir chacune et chacun, sans contrainte d'âge, de ressources, de quartier, de genre ou d'usages.

- Développer un urbanisme rassurant et un aménagement inclusif en intégrant les notions de genre, de mixité sociale et de vieillissement à la planification urbaine : cahier des charges non-genré pour toute construction et réalisation dans l'espace public, visibilité privilégiée avec le moins possible de recoins, éclairage public amélioré, plan mobilité prenant en compte les contraintes de chacun.e...

- Toilettes publiques dans toute la ville, ainsi que fontaines d'eau potable
- Favoriser la mixité des genres et des générations dans les parcs et jardins publics par des aménagements adaptés à toutes et tous
- Rendre la signalétique paritaire (transports, travaux...)
- Soutenir les associations œuvrant à la réappropriation de l'espace public, notamment par des marches exploratoires féminines

Présence policière et de proximité

- Exiger du ministre de l'Intérieur et du préfet de respecter les dispositions légales sur l'augmentation des effectifs de police nationale. Il n'y a que 150 policiers à Brest alors que la loi prévoit qu'il en faudrait 100 de plus en raison de la population municipale. Oser demander clairement au préfet et aux responsables hiérarchiques des policiers brestois d'adapter leur doctrine de maintien de l'ordre à la politique municipale en matière de sécurité : contribution à la tranquillité publique et refus de toute logique répressive (mouvement social, immigration...)
- Privilégier la présence humaine (médiation, éducation spécialisée) plutôt que la vidéosurveillance
- Ne pas créer de police municipale mais développer l'emploi de médiateurs (scolaires, de rue et dans les transports, de jour et de nuit) ainsi que d'éducateurs de rue, soutenir les clubs de prévention
- Former des agents municipaux à recevoir les plaintes pour désengorger le commissariat et éviter le report vers la main courante

Brest, une ville engagée pour la paix

- La ville adhérera à l'association des Maires pour la Paix créée à l'initiative des maires de Nagasaki et Hiroshima. Nous mènerons avec son appui un programme d'actions éducatives et culturelles au service du désarmement nucléaire et de la paix
- Nous appellerons le conseil municipal à voter un vœu demandant au gouvernement de signer et ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)

FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE À BREST

8

La commune est le creuset de la République. Les compétences municipales sont un levier majeur pour faire vivre nos principes d'égalité, de liberté, de fraternité et de laïcité. C'est pourquoi le Projet Educatif Local que nous mettrons en place aura pour but principal de renforcer les liens entre l'école et l'éducation populaire, de garantir l'accès de tous les enfants à l'instruction ainsi qu'à la restauration collective; et enfin, d'entamer la transition écologique de l'école.

La République de demain, nous la construirons à l'école mais aussi par l'éducation populaire, dans nos quartiers. La République sociale suppose de favoriser les échanges dans des espaces d'autonomie et de convivialité. C'est un rempart puissant contre les dérives sectaires qui se nourrissent de l'isolement social et de l'exclusion.

Brest est une ville intimement liée à la République. Le droit fondamental à l'éducation sera renforcé par la gratuité des cantines et des fournitures scolaires: la collectivité doit pourvoir aux besoins des tout-petits qu'elle instruit. Nous soutiendrons les activités de recherche, décisives au niveau national et international. Nous reviendrons à la semaine de 4 jours avec des temps périscolaires gratuits pour les enfants le mercredi: les temps d'activités périscolaires (TAP) actuels ne conviennent ni aux enfants, ni aux enseignants, ni au secteur associatif, ni aux vacataires intervenant auprès des enfants.

Conscients de la contribution essentielle de l'éducation populaire à la vie commune, nous mettrons tout en œuvre pour favoriser la création d'emplois stables dans le secteur associatif. Les TAP actuels produisent des emplois du temps fractionnés et des emplois précaires. Notre proposition va, au contraire, dans le sens général de notre programme : la solidarité à partir d'un tissu associatif renforcé.

Des écoles où il fait bon apprendre

- Passer à quatre jours d'école avec un temps d'animation équivalent:
 - Logique de travail collaborative entre professeurs et animateurs permettant d'assurer sur le temps scolaire l'encaissement de groupes plus petits, adapté à des activités spécialisées (piscine, bi-

- bliothèque, informatique, arts...).
- Pérennisation des emplois des animateurs par une politique de titularisation, tout en leur évitant des emplois du temps trop fractionnés
 - Organisation des temps périscolaires et des repas limitant les trajets et transferts des enfants
 - Possibilité pour les ATSEM d'utiliser la matinée du mercredi pour organiser les classes, ou participer à des réunions de coordination, et plus facilement assurer le petit entretien courant durant l'absence des enfants (lavage des pinceaux, des jeux...)
 - Dotation standard de fournitures scolaires gratuites
 - Gratuité des cantines scolaires
 - Rénovation thermique et phonique des écoles publiques, ainsi que des structures communales recevant les associations socio-culturelles et sportives
 - Refus de toute fermeture ou fusion d'école
 - Sectorisation qui mette fin à la ségrégation et refuser l'ouverture de toute nouvelle école privée sur le territoire communal
 - Lutte contre la ségrégation des publics dans le périscolaire
 - Faire descendre graduellement au minimum légal le financement de l'instruction privée
 - Soutenir les associations pour l'aide aux devoirs

Formation et recherche

- Soutenir Brest comme premier centre de recherche européen en sciences et techniques de la mer, ainsi que comme centre universitaire diversifié
- Favoriser la coopération des différentes structures d'enseignement-recherche sur Brest

- Soutenir les conditions de travail et d'accueil des étudiants et salariés (actions sur l'immobilier UBO).
- Favoriser les créations de nouvelles formations, et s'assurer que celles qui ont fait leurs preuves soient maintenues en luttant contre la baisse des volumes horaires des formations
- Continuer à améliorer l'accueil des étudiants étrangers (Centre de mobilité internationale, Centre Nelson Mandela dont le partenaire est Brest métropole)
- Consolider l'engagement financier de Brest métropole à la recherche (matériel et bourses universitaires)

Des éducations humaines et laïques

- Maintenir une ATSEM à plein temps par classe en maternelle
- Garantir la laïcité du périscolaire en y refusant toute intervention d'organisation religieuse, marchande ou de lobbies patronaux
- Renouveler l'adhésion au titre « Ville Amie des Enfants »
- Prendre en compte les avis des conseils d'école et mettre en place une concertation à l'échelle de la ville
- Lutter contre le harcèlement et la pédocriminalité par la présence de médiateurs en milieu scolaire et des boîtes aux lettres pour déposer des témoignages
- Renforcer les filières bilingues bretonnantes publiques existantes

Manifester, un droit inaliénable et nécessaire



Accueillir les tout-petits

- Développer le service public local de la petite enfance, y compris au sein de l'hôpital
- Développer les structures d'accueil de la petite enfance publiques et associatives
- Aires de jeux inventives, naturelles, intergénérationnelles, respectueuses des normes environnementales et non générées
- Transparence de la procédure d'attribution des places en crèche
- Garderies pour horaires atypiques

Mais aussi...

- Les structures d'accueil dans les quartiers seront développées, en s'appuyant sur les structures existantes.
- Consolider l'offre de loisirs
- Aménagement de la voirie à proximité des écoles, pour éviter que les voitures ne s'approchent aux heures de rentrée et de sortie des classes
- S'assurer que tous les enfants sont effectivement suivis par la santé scolaire
- Créer des animations et expositions temporaires et thématiques qui rythmeront l'année et inviteraient à s'intéresser à de multiples sujets
- Organiser une fête de la citoyenneté pour celles et ceux qui atteignent 18 ans mais aussi lors de l'accession à la nationalité française

POUR UNE POLITIQUE NOVATRICE ET TRANSPARENTE

9

Les institutions, mairie de Brest comme la métropole, fonctionneront en cohérence avec leurs missions. Elles garantiront l'accès des citoyens aux élus, et une bonne identification des rôles de chacune. Elles assureront leur tâche sous le regard citoyen en développant en interne les compétences adéquates plutôt que de les déléguer à des entreprises privées ou de les dissimuler dans des satellites parapublics ou semi-publics.

L'opacité n'est pas acceptable en démocratie: la multiplication des sociétés d'économie mixte par la majorité PS-EELV a produit un système illisible où les arrangements bancals servent de politique. Il faut rompre avec cette ère: un cycle est arrivé à son terme, comme l'ont mis en évidence la démission d'Alain Masson et la mise en examen de François Cuillandre.

Notre équipe sera transparente et respectueuse des citoyens : si le mandat n'est pas respecté il n'y a de respect pour personne.

- Tous les élus signeront et respecteront la charte Anticor.
- Les commissions du conseil municipal intégreront des citoyens tirés au sort, garants de la transparence et de la probité des décisions. Ces citoyens pourront bénéficier d'aide auprès d'animateurs ou d'experts pour les former et leur permettre d'assurer ce rôle.
- Les agendas des élus seront accessibles à tous, en particulier les rendez-vous avec les représentants d'intérêt privés.
- Nous garantirons l'indépendance des élus en les prémunissant des logiques d'influence et de cooptation déployées par les clubs et réseaux privés. Les politiques publiques doivent toujours se faire dans l'intérêt général.
- Nous nous débarrasserons des ordinateurs de vote dont le bon fonctionnement est invérifiable et la confidentialité fragile. Nous rendrons aux citoyens les urnes en plexiglas et la participation à la cérémonie républicaine du dépouillement.

Des services publics assurés par la collectivité

- Nous réintégrerons les grands équipements dans la collectivité plutôt que dans une société d'économie mixte tentaculaire comme Brest'Aim.
- Le cercle naval accueillera un hôtel de

métropole ouvert sur les citoyens, conçu comme un espace démocratique dans lequel les événements culturels et associatifs auront leur place.

- Nous reprendrons la main sur la restauration collective des enfants et des agents en gérant directement la cuisine centrale, ce qui permettra de faire vivre

Le pont de Recouvrance,
lien physique et symbolique
entre les deux rives



- les filières d'approvisionnement local.
- Nous redonnerons un statut public à la distribution de l'eau. Nous ferons d'Eau du Ponant une régie publique capable de coopérer avec les autres collectivités du Pays de Brest en incluant les usagers. Les mètres cubes vitaux seront gratuits, et la tarification progressive limitera les usages abusifs de l'eau potable.
 - Nous refuserons tout partenariat public-privé qui n'est qu'un coûteux maquillage de la dette publique au bénéfice d'investisseurs privés.
 - Nous privilégierons le logiciel libre et « dégoogliserons » nos usages du numérique pour favoriser l'hébergement local et l'auto-hébergement.
 - Réintégration de l'association opaque

Brest Événements Nautiques dans le giron municipal, ou lui donner une réelle autonomie et les responsabilités afférentes.

Brest, employeur exemplaire

- Nous assurerons un fonctionnement participatif des services de la collectivité en incluant les agents, meilleurs experts de leur métier.
- Nous redéfinirons les attributions de la ville et de la métropole pour mettre en cohérence les prises de décision et la gestion du personnel.
- Nous limiterons le recours aux contrats précaires et pérennisserons les travailleurs précaires actuels.



BREST, UNE VILLE POPULAIRE

10

Brest est une ville profondément populaire. La force de sa vie culturelle, des réseaux d'éducation populaire, des associations sportives et des initiatives citoyennes, en témoigne. Il faut soutenir ces énergies créatives dont notre ville déborde. Brest est une ville qui fait le choix de la culture de proximité et de l'articulation entre grands ensembles et structures d'éducation populaire. La culture et le sport doivent être soutenus dans leur dimension populaire.

D

es investissements concentrés ne sont plus nécessaires sur Brest : le centre-ville est riche en structures de grande qualité, comme le Quartz ou Passerelle. Il faut investir dans les structures de quartier, les équipements de base et les projets citoyens. Brest, ville populaire, doit œuvrer encore davantage au développement du tissu culturel sur la métropole.

Il faut investir dans la rénovation et l'amélioration des équipements de quartier, il est nécessaire notamment de rénover les infrastructures sportives. Trop d'habitants nous ont fait part des problèmes d'infiltration d'eau, de vétusté des lieux communs : gymnases, piscines, écoles. Nous nous devons de les remettre en état, c'est un principe de base de l'action municipale.

La culture doit être à la portée de tous, pour ce qui est de la création comme de l'accès aux œuvres. Brest a une histoire riche : l'ouverture de la Penfeld sera également l'occasion de créer des parcours historiques qui reviendront sur l'histoire ouvrière, industrielle et militaire de notre belle ville.

Éducation populaire

- Renforcer le soutien au fonctionnement des structures associatives, et retour à un financement de postes conventionnés plutôt qu'à un forfait déconnecté de la réalité des carrières
- Accompagner les initiatives des associations plutôt que de les mettre en concurrence par des appels à projet
- Élaborer un plan d'éducation aux médias et à l'information
- Développer des passerelles entre les clubs sportifs et les structures de quartier



- Créer des mois thématiques qui permettent d'articuler associations, structures de quartier et activités pédagogiques sur le modèle du mois de la science qui existait auparavant
- Imposer la transparence sur les budgets ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- Initier un grand plan de lutte contre la précarité des postes d'animation

Culture

- Articuler les structures de quartier et les grandes infrastructures culturelles qui quitteront les sociétés d'économie mixte
- Soutien à la création artistique dans les quartiers de Brest, mise en valeur de la BD, des rencontres brestoises
- Encourager les articulations entre milieux culturels, Ehpad (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et écoles pour favoriser l'ouverture des structures sur la ville et le mélange des générations autour de l'art
- Après la création de la médiathèque des Capucins, repenser l'organisation avec les différentes médiathèques de quartiers pour répondre au mieux aux besoins de la population en terme d'horaires d'ouverture des médiathèques et améliorer les conditions de travail
- Notre ville, ouvrière et scientifique, doit développer des espaces d'apprentissage de l'histoire de la ville et de formation à la biodiversité, par exemple dans la Vallée du Restic

Stade Brestois

Nous nous opposerons à la création d'un stade au Froutven qui donnerait lieu à une inutile destruction d'espaces naturels. Nous proposerons au SB29 de reprendre le stade. Nous leur proposerons aussi un bail emphytéotique de 99 ans sur le terrain pour garantir durablement la place du foot au Petit Paris. Les nécessaires travaux de rénovation du stade Francis Le Blé seront conduits dans ce cadre. Avec les transports en commun gratuits et le renforcement des parking-relais, les nuisances seront amoindries, des transports exceptionnels les jours de match pourront être mis en place.

Rendre au peuple le sport professionnel

- Inciter les structures du sport professionnel à accueillir des supporters dans leurs conseils d'administration
- Reconnaître le rôle des supporters dans la vie sportive en s'opposant à leur actuelle criminalisation au niveau national et local

Soutien au sport amateur

- Nous assurerons l'implication des clubs et associations sportives dans les constructions et rénovations des bâtiments municipaux.
- Nous proposerons un calendrier de formation pour les bénévoles sur les thèmes suivants: vigilance concernant la pédocriminalité, gestion d'un budget, droits et devoirs respectifs des employeurs et des salariés...
- Soutien aux événements sportifs qui s'ouvrent vers la nature et le patrimoine, d'un point de vue logistique et financier
- Action pour la création et le développement de sections handisport

Favoriser la pratique féminine du sport

- Objectif de création de sections féminines pour toutes les catégories d'âge
- Incitation à mettre en place dans les clubs amateurs des co-présidences mixtes, et à atteindre la parité dans leurs conseils d'administration.
- Demande de création de créneaux parents-enfants simultanés par les clubs et associations sportives

Installations et équipements sportifs

- Développement des terrains de sport en accès libre et rénovation des aires de jeux dans les parcs publics (street foot, skate park...)
- Travaux dans les gymnases pour permettre de bonnes pratiques sportives, scolaires et associatives
- Rénovation des équipements aquatiques existants pour revenir à une disponibilité et des conditions sanitaires correctes
- Organiser les piscines pour permettre à



tous les enfants de Brest d'apprendre à nager et renforcer l'offre Rive droite

- Penser les créneaux d'utilisation des équipements sportifs pour que tous les éco-liers y aient accès

Patrimoine

- Mise en valeur du patrimoine historique brestois, à commencer par faire de l'ancienne prison de Pontaniou un lieu de mémoire, et créer un musée d'histoire de la ville qui fasse une large part aux sciences (cartographie marine, biologie marine, té-

lécommunications...) et aux techniques (construction navale, sonar, énergies marines...)

- Soutien à l'association qui fait vivre la rue Saint-Malo, et réflexions vers une continuité entre les Capucins, le bâtiment aux Lions, la rue Saint-Malo, la prison de Pontaniou et le terrain de la Madeleine
- Élargissement des horaires de l'abri Sadi Carnot
- Retour du plan-relief de Brest : sa place n'est pas au grenier des Invalides à Paris.
- Protection des éléments arts déco de Brest

Brest a de nombreux espaces où la culture peut s'épanouir.



TOUS ENSEMBLE, FAISONS GAGNER L'ALTERNATIVE POPULAIRE !

Enfin, à Brest, il y a la possibilité de faire gagner l'alternative à cette majorité à bout de souffle. Un nouveau cycle peut s'ouvrir, positif pour nous toutes et tous: gratuité des transports en commun, politique dynamique d'emploi, articulée à la lutte contre le changement climatique, soutien à l'éducation populaire, participation réelle des Brestois aux décisions publiques. **Notre ville peut changer.**

Nous sommes une équipe sérieuse et compétente, au service d'un projet solide, que vous avez pu découvrir, construit avec et pour les Brestois. Notre force est celle du nombre : **les 15 et 22 mars prochains, allons massivement voter pour une politique honnête et cohérente.**

Je serai le maire de **l'alternative populaire**. Pour que Brest vive mieux, nous devons l'emporter.

Pierre-Yves CADALEN

- | | | |
|---|---|---|
| 1 Pierre-Yves CADALEN • 27 ans
Enseignant-chercheur
Saint-Martin | 20 Gaëlle LE LAY • 36 ans
Professeure d'histoire géographie
Saint-Michel | 39 Marc SUQUET • 64 ans
Chercheur retraité
Saint-Martin |
| 2 Pauline LESQUIVIT • 35 ans
Infirmière
Saint-Martin | 21 Florian VERNEY • 31 ans
Conducteur de travaux
Saint-Pierre | 40 Anne DONVAL • 65 ans
Ingénierie en biologie retraitée
Bellevue |
| 3 Christophe OSSWALD • 44 ans
Enseignant-chercheur
Recouvrance | 22 Anne-Catherine SUQUET • 63 ans
Infirmière retraitée
Saint-Martin | 41 Ricardo SILVA JACINTO • 50 ans
Océanographe
Saint-Pierre |
| 4 Olia VATZIOU • 34 ans
Médecin psychiatre
Port de commerce | 23 René GENTRIC • 61 ans
Professeur de philosophie
Saint-Martin | 42 Lauriane ISTIN • 36 ans
Enseignante
Saint-Pierre |
| 5 Patrick LANDURÉ • 44 ans
Mécanicien naval
Recouvrance | 24 Claire TITO DE MORAIS • 35 ans
Ingénierie de recherche en écologie
Kerangoff | 43 Rafael MONTES • 44 ans
Chauffeur
Saint-Martin |
| 6 Maryvonne CARIOU • 65 ans
Professeure retraitée
Strasbourg | 25 Pierre SMOLARZ • 37 ans
Maître-nageur
Pontanézen | 44 Claire LE BAIL • 51 ans
Adjointe administrative
Pilier-rouge |
| 7 Rémi VANDEPLANQUE • 41 ans
Douanier maritime
Saint-Marc | 26 Fabienne DUBOIS • 43 ans
Professeure de mathématiques
Recouvrance | 45 Serge NICOLIE • 53 ans
Directeur d'entreprise
Recouvrance |
| 8 Lili LE BOUR • 33 ans
Professeure des écoles
Strasbourg | 27 Alexandre LHOMME • 39 ans
Technicien informatique
Keruscun | 46 Catherine MARC • 65 ans
Praticienne
Pilier-rouge |
| 9 Benjamin LE GUENNEC • 30 ans
Animateur socio-culturel
Strasbourg | 28 Michèle JARRON • 72 ans
Enseignante retraitée
Centre-ville | 47 Gérard ROUMP • 58 ans
Conducteur de bus
Bellevue |
| 10 Laurence CORRE • 50 ans
Ouvrière de l'Arsenal retraitée
Strasbourg | 29 Antoine LARFAOUI • 28 ans
Salarié
Jean-Jaurès | 48 Margot DEJEUX • 20 ans
Étudiante en sociologie
Saint-Michel |
| 11 Jean-Luc PIERRES • 48 ans
Artisan carreleur
Kérinou | 30 Huguette MURAT • 71 ans
Éducatrice retraitée
Kérigonal | 49 Arnaud HELL • 73 ans
Professeur d'économie retraité
Bellevue |
| 12 Cécile BEAUDOUIN • 27 ans
Professeure de français
Kérinou | 31 Gaëtan PALLIER • 22 ans
Animateur
Pontanézen | 50 Pascale RETOUT • 58 ans
Médecin scolaire
Centre-ville |
| 13 Loïc DJIAN • 41 ans
Directeur adjoint
Siam | 32 Nathalie LE BOUILL • 52 ans
Professeure d'espagnol
Kerichen | 51 Léo KERIOU • 27 ans
Chaudronnier en formation
Saint-Martin |
| 14 Fanny LARROUR • 35 ans
Médiatrice
Saint-Michel | 33 Joseph BEKKARI • 49 ans
Photographe
Siam | 52 Irène MÉNAT • 71 ans
Psychologue retraitée
Saint-Martin |
| 15 Arnaud PINVIDIC • 44 ans
Conseiller en patrimoine
Saint-Marc | 34 Édith BOULO • 50 ans
Documentaliste
Saint-Martin | 53 Émile GALLE • 73 ans
Métallurgiste, enseignant retraité
Kérigonal |
| 16 Émilie RIVOALEN • 40 ans
Vendeuse
Recouvrance | 35 Hubert CASEL • 64 ans
Ingénieur retraité
Recouvrance | 54 Rachel GUILLOU-LE GOÏC • 18 ans
Lycéenne
Keruscun |
| 17 Philippe BLOUIN • 61 ans
Cadre de l'emploi
Siam | 36 Pascale LE ROY • 57 ans
Mère au foyer retraitée
Kergaradec | 55 Jean-Yves MARC • 80 ans
Ouvrier de l'Arsenal retraité
Saint-Pierre |
| 18 Isabelle QUÉRÉ • 42 ans
Technicienne audiovisuel
Saint-Michel | 37 Karim SOBHI • 48 ans
Fonctionnaire de la défense
Bellevue | |
| 19 Erwan SEYS • 22 ans
Étudiant en histoire
Jean-Jaurès | 38 Isabelle BIHANNIC • 54 ans
Responsable qualité en menuiserie
Recouvrance | |



BREST ! à venir !

17 rue Danton
29200 Brest

brestavenir.2020

@gmail.com

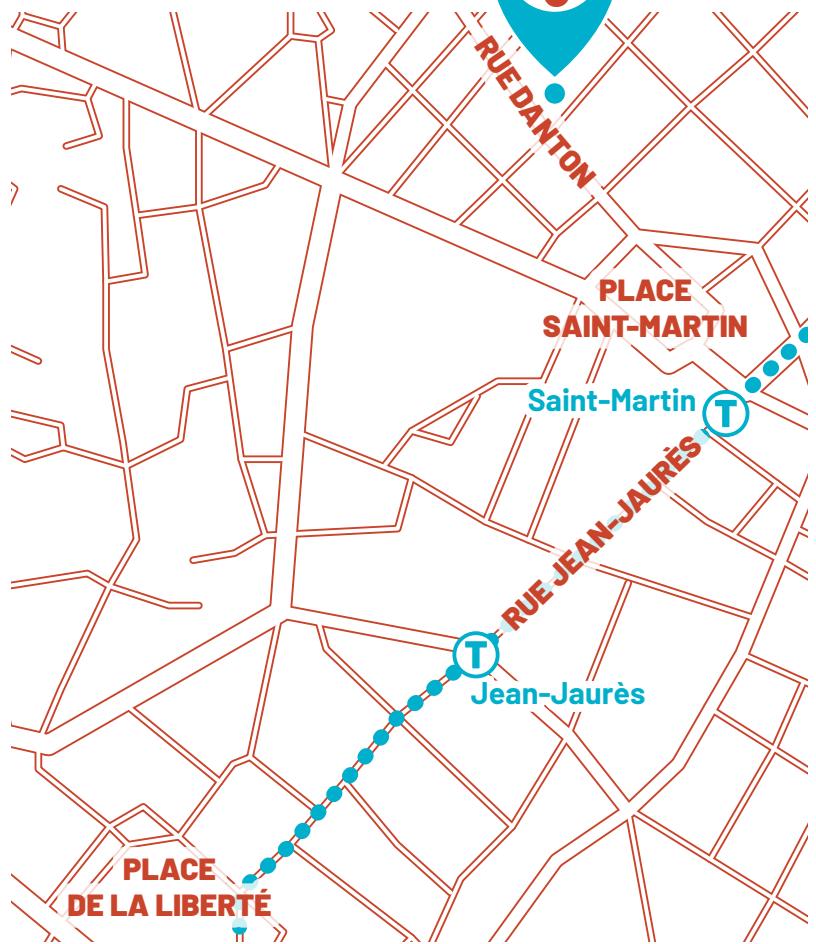


#brestavenir

≡ Brest Da Zont

Kavit an destenn-mañ
e brezhoneg penn-dabenn
war al lechienn

[http://brestinsoumise.fr/
category/brest-a-venir/](http://brestinsoumise.fr/category/brest-a-venir/)



Brest à venir !, liste soutenue par La France Insoumise et Ensemble !